

A. Téléchargement de l'application

Pour installer l'application mobile CIMR, procéder à son téléchargement depuis Google Play (Android).

Une fois l'application installée sur votre Smartphone, vous pouvez y accéder depuis le raccourci correspondant sur votre Smartphone « Mon compte CIMR ».



B. Accès à l'application

Si vos disposer d'un passeport biométrique et votre Smartphone équipé de la technologie NFC, vous pourrez enregistrer votre photo de référence de manière autonome sur l'application mobile CIMR, en suivant les instructions de l'application ci-dessous. Sinon vous pourrez vous rendre dans une agence CIMR pour réaliser cette opération.

En cliquant sur votre application « Mon compte CIMR », vous retrouvez la page principale :



S'inscrire : Permet de prendre votre photo de référence via votre passeport biométrique Connexion : Permet d'accéder à votre compte Allocataire en saisissant votre numéro de dossier de pension et le mot de passe reçu à l'étape d'enrôlement de votre photo. Guide d'utilisation : Pour afficher et consulter le guide d'utilisation de l'application mobile.



- C. Enrôlement de votre photo via vôtre passeport biométrique
- a. Munissez-vous de votre passeport biométrique puis cliquez sur S'inscrire :
- b. Prenez connaissance du mode opératoire puis cliquez sur Commencer :



c. Préparer votre passeport ouvert à la page d'identification et cliquez sur Scanner :





d. Maintenez votre passeport ouvert face à la camera en veillant à ce que toute la page d'identification soit visible dans le cadre :



La photo sera prise automatiquement.

e. Fermez votre passeport, placez votre Smartphone sur la face du passeport fermé et attendez la fin de la lecture de vos données :



f. Cliquez sur Lancer pour vous prendre en photo :





g. Vérifiez que vos données affichées sont correctes puis saisissez votre adresse mail et numéro de GSM et cliquez sur **Envoyer** :

	MES INFORMATIONS
	0 2 3 6
	@
	Nom et prénom
	Date de naissance
	CIN
Email : email	@gmail.com (*)
Votre numéro	o de téléphone personnel (*)
(*)Si vous utilisez un numéro de téléphor	n Smartphone qui n'est pas le vôtre, veillez saisir votre ne personnel
	ENVOYER

h. Si la comparaison de la photo prise avec celle de votre passeport a abouti, vous recevrez un SMS sur le n° de GSM saisi comportant un code de vérification. Saisissez ce code puis cliquer sur **Envoyer** :

VALIDATION
< RETOUR
Un message vous a été envoyé au
Entrez le CODE reçu par SMS pour valider légalement votre signature
Code
Vous n'avez pas reçu le code ?
Cliquez ici
Sup Chu
ENVOYER

Code vous servira également de mot de passe pour votre premier accès :



i. Après saisi du code reçu par SMS, vous serez redirigé vers votre espace personnel où vous devrez saisir un nouveau mot de passe d'accès qui vous servira à accéder à l'application :

🕸 🐳 🛍 🖘 .ul 60% 🛿 09:00	◆ ★ ∰ ⊜…
MOT DE PASSE	< MOT DE PASSE
de passe reçu par email/SMS	Mot de passe reçu por email/SMS
····· 2	A
ez saisir votre nouveau mot de passe	
Nouveau mot de passe 🔌	гесартсна
irmer votre mot de passe	0
Confirmer votre mot de passe 🔌	Ŭ
Je ne suis pas un robot	Vérification que vous n'êtes pa un robot
VALIDER	VALIDER

D. Utilisation de l'application

Après l'enrôlement de votre photo via votre passeport biométrique ou réalisé dans l'agence CIMR, vous pouvez accéder à votre espace personnel en cliquant sur **Connexion** puis choisir Allocataire en saisissant votre n° de Dossier de pension et votre mot de passe :



گ	Nº de dossier de pension	
ê	Mot de passe	\$
	CONNEXION	
اص	Mot de passe oublié ?	تقاعد
	Se souvenir de moi	
	Nos agences	



Pour naviguez sur votre espace personnel vous pourrez utiliser les raccourcis affichés en bas de l'écran :



Ou depuis la barre menu accessible en cliquant sur l'icône en haut à gauche de l'écran :





E. Principales fonctionnalités de l'application Mobile

a. Attestation de vie : Grâce à votre application mobile vous pourrez attester de votre vie par reconnaissance faciale via une simple prise de photo en accédant trimestriellement au menu «Attester de votre vie »



b. Consultation des paiements passés : Vous pouvez consulter l'historique de vos paiements depuis le menu « **Mes paiements de pension** »

MAI 2017	
01/06/2017	9879,43 MAD
Montant brut	9879,43 MAD
Montant Net	9879,43 MAD
Payé par Virement	
AVR. 2017	
01/05/2017	9879,43 MAD
MARS 2017	
01/04/2017	9879,43 MAD
FÉVR. 2017	
01/03/2017	9879 43 MAD



c. Modification des coordonnées : Vous pouvez modifier votre numéro de GSM, adresse mail et ou adresse postale depuis le menu « **Mes coordonnées** »

<	MES COORDONNÉES	
	SITUATION MATRIMONIALE	
	Marié	
	NOMBRE D'ENFANTS	
	0	
NUMÉRO	D DE TÉLÉPHONE	
r.	+212 - 0667534209	
ADRESS	E EMAIL	
	Ahmed.amine@gmail.com	Ø
ADRESS	E	
	ain sbaa	Ø
VILLE		
	Casablanca	Ø
PAYS		
	maroc	0

d.Attestation de pension : Vous pouvez consulter et télécharger depuis le menu « **Mon attestation**», votre attestation de pension :

<	MON AT	ESTATIO	N	$\overline{\mathbf{A}}$
ste				۹
			ISABLANCA	
Somme perçue par : CIN N* :	ATTES	TATION		
Allocataire N* :	BRUT	I. G. R.	NET A PAYER	- 1
Tear Délimé pour servir et valoir ce que de droit.				
	C.I.W.B.			



e. Demandes de changement : Vous pouvez depuis le menu « Mes demandes », initier des demandes de changements de mode de paiement ou de situation familiale :

	\otimes
	Créer une demande
Demanc	de de modification de la situation familiale
Demano	de de modification du mode de paiement

Vous pouvez également depuis ce menu suivre l'état d'avancement de vos demandes de changement





f. Alertes : Vous pouvez consulter les notifications envoyées par la CIMR en cliquant sur l'icône « Alertes »

K MES ALERTES	Kes Alertes
17/01/2019 Cher(e) Allocataire, Nous vous informons qu'il vous reste 3 jours pour	17/01/2019 Attention ! Suspension du paiement de votre pension : attester de votre vie
attester de votre vie avant la suspension du paiement de votre pension. Nous vous invitons à accéder à la rubrique Attestez de votre vie pour continuer à bénéficier du paiement de votre pension.	10/01/2019 Attention ! Suspension du paiement de votre pension : attester de votre vie
CIMR > Preuve de vie	o1/o1/2019 Attention ! Suspension du paiement de votre pension : attester de votre vie
10/01/2019 Attention ! Suspension du paiement de votre pension : attester de votre vie	17/10/2018 Attention ! Suspension du paiement de votre pension : attester de votre vie
or/or/2019 Attention ! Suspension du paiement de votre pension : attester de votre vie	01/10/2018 Attention ! Suspension du paiement de votre pension : attester de votre vie
17/10/2018 Attention ! Suspension du paiement de votre pension : attester de votre vie	
01/10/2018	